



Informations aux adhérents.

Assurances

Nous sommes assurés Responsabilité civile - protection juridique. L'assurance de l'association nous garantit, comme notre assurance personnelle, pour les accidents causés à autrui lors d'une sortie.

Chaque adhérent doit avoir une responsabilité civile personnelle ; cette assurance le garantit personnellement en cas d'accident.

Lors des déplacements en covoiturage, le chauffeur et les passagers sont couverts par l'assurance du véhicule.

L'adhérent doit également, sous sa propre responsabilité, s'assurer qu'il est physiquement apte à pratiquer la marche et/ou le vélo.

Pour les cyclistes : le port du casque est obligatoire lors des sorties au sein de l'association.

Bulletin d'inscription 2025/2026 (à compléter)

Adhésion

Le montant de l'adhésion est de **10 €**.

Veuillez remplir le bulletin avec les activités choisies et joindre votre règlement par chèque à l'ordre de Cyclos et Marcheurs Sucéens ou par virement bancaire (à dater au 1^{er} septembre au plus tôt afin de respecter l'exercice comptable).

Pour ceux qui souhaitent en plus adhérer à la Fédération Française de Randonnée, le montant de l'adhésion est de 30.85 € (en supplément de l'adhésion au club), à payer en effectuant un deuxième règlement.

Adhésion FFR

Certificat médical pour la marche nordique

Si vous souhaitez pratiquer la marche nordique, joindre un certificat médical de moins de 6 mois pour la première inscription. Pour les anciens adhérents, le certificat est valable 3 ans.

Fourniture d'un certificat médical de moins de 6 mois

Renouvellement d'inscription sans certificat médical : J'atteste avoir pris connaissance du questionnaire de santé et avoir répondu « non » à toutes les questions. En cas de réponse positive, il est conseillé vivement de consulter un médecin. Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

Activités choisies (cocher une ou plusieurs cases) :

Marche Marche Nordique Vélo

Moyen de paiement à dater au 1^{er} septembre au plus tôt (respect de l'exercice comptable) :

Précisez vos noms et prénoms, la ou les activité(s) pratiquée(s), ou si vous adhérez à la FFR.

Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de « Cyclotouristes et Marcheurs Sucéens »

Virement(s) bancaire(s) : IBAN : FR76 1027 8361 2200 0100 5320 105 BIC : CMCIFR2A
(Crédit Mutuel)

NOM : Prénom

Adresse

Portable EMAIL : :@.....

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte de recevoir les informations de l'association par courrier électronique.

Date : Signature (bon pour accord)